

Aporie de l'engagement féminin au sein de la « gauche paysanne » : un volontarisme politique auto-limité

Clémentine Comer

Résumé : En se fondant sur l'étude de structures militantes réservées aux femmes au sein de trois organisations agricoles implantées en Ille-et-Vilaine (La Confédération paysanne, la FDCIVAM et l'AFIP), cet article se propose de questionner les conditions d'émergence et d'inclusion d'espaces d'engagement séparés au sein de la « gauche paysanne ». Adossée à l'examen de la documentation professionnelle de ces groupes féminins, de l'observation de leurs activités et d'entretiens réalisés avec leurs participantes, cette analyse révèle la force de l'idéal de la complémentarité des sexes dans le façonnage des registres d'engagement. Ainsi dominant, ce cadrage limite les possibilités d'expression des agricultrices dans des structures peu visibles, peu légitimes et dont les revendications se limitent aux frontières d'une mobilisation « respectueuse » de l'ordre du genre. Plus encore, la censure institutionnelle de ces groupes, comme leurs revendications autolimitées, empêchent ces collectifs de fonder une conscience de genre capable de transcender l'hétérogénéité des profils professionnels qu'ils abritent.

Les représentations sociales de l'écologie, comme éléments prescriptifs de conduites genrées et de cristallisation des rapports de pouvoir entre hommes et femmes, sont des questions peu traitées en sciences sociales¹⁹⁶ alors qu'elles émergent épisodiquement dans le débat public, suscitant par là même de vives réactions¹⁹⁷.

¹⁹⁶ Il faut toutefois signaler les travaux suivants : Manceron Vanessa, Roué Marie, « L'imaginaire écologique », *Terrain*, n°60, 2013, pp. 4-19 ; Larrère Catherine, « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracés*, n°22, 2012, pp. 105-121 ; Lalanne Michèle, Lapeyre Nathalie, « L'engagement écologique au quotidien a-t-il un genre ? », *Recherches féministes*, vol. 22, n°1, 2009, pp. 47-68.

¹⁹⁷ Nous pouvons à ce titre rappeler la polémique suscitée par la parution dans l'hebdomadaire

Dans un contexte de conversion et d'installation massives en agriculture biologique¹⁹⁸, difficile aujourd'hui de faire l'impasse sur le renouvellement des identités professionnelles agricoles et sur leurs conséquences du point de vue des

Marianne d'un article de presse d'Isabelle Saporta intitulé « Quand l'écologie renvoie les femmes à la maison » (*Marianne*, n°605, pp. 76-81) contenant l'interview d'Élisabeth Badinter où les deux auteures dénoncent vivement le retour à un maternalisme écologique. Controverse renchérie quelques années plus tard avec la médiatisation de l'ouvrage d'Élisabeth Badinter, *Le conflit : la femme et la mère* (Flammarion, 2010).

¹⁹⁸ De 2007 à 2012, les surfaces bio ont progressé de +85%, le nombre de producteurs bio a plus que doublé entre 2007 et 2012 (+104%). Publication de l'Agence BIO à partir des bases de données Agreste, « Les chiffres de la bio en 2011 », Édition 2012.

rapports sociaux de sexe. Au vu du dernier recensement agricole, il apparaît en effet que les femmes s'engagent plus dans l'agriculture biologique et se tournent davantage vers les activités de diversification¹⁹⁹. Ce constat d'une forte féminisation des franges agrobiologiques nous invite à interroger l'influence de l'adhésion à des schèmes hétérodoxes de perception de l'agriculture sur la manière dont ces exploitantes conçoivent les rapports sociaux de sexe dans leur métier et au sein de leur mobilisation professionnelle. S'agissant des rapports concurrentiels entre organisations agricoles, la « gauche paysanne »²⁰⁰, en tant que pôle minoritaire, marque une forte volonté de distanciation vis-à-vis des centrales dirigeantes, notamment la Fédération Nationale des Syndicats

¹⁹⁹ Parmi les moins de 40 ans, la proportion de femmes installées en individuel sur des exploitations certifiées « bio » (6,9%) est effectivement un peu plus élevée que celle d'exploitations tenues par des hommes (5,3%). Les exploitations féminines ont plus souvent recours à la vente en circuits courts que les exploitations masculines (20% contre 15,8%). De même, elles pratiquent davantage la diversification (15,9%, contre 13,8%) et, lorsqu'elles le font, c'est plus souvent à titre principal que les hommes. Données issues d'une étude réalisée par Céline Laisney, « Les femmes dans le monde agricole », *Centre d'études et de prospective*, Analyse n°38, mars 2012.

²⁰⁰ Terme que l'on doit à Jean-Philippe Martin. Cf. Martin Jean-Philippe, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne. Des contestations des années 1960 à la Confédération Paysanne*, Paris, La Découverte, 2005.

d'Exploitants Agricoles (FNSEA)²⁰¹ et ses diverses annexes. Afin de saisir le poids de cette distinction professionnelle, nous nous demanderons si les mutations socio-démographiques de « l'espace des agricultures biologiques »²⁰² se traduisent par un renouvellement des modalités d'engagement. Dans la mesure où la mise en place d'espaces séparés pour les femmes agit comme un révélateur de la manière dont sont appréhendées les questions de genre dans les organisations agricoles, notre focale porte sur trois d'entre elles, abritant en leur sein des groupes féminins : la Confédération paysanne (CP), la Fédération Départementale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FDCIVAM)²⁰³ ainsi que

²⁰¹ La FNSEA est le syndicat majoritaire en agriculture.

²⁰² Rassemblées sous la bannière d'un mouvement critique à l'égard des effets néfastes de modernisation agricole tant en termes de réduction tendancielle des effectifs paysans que de la dégradation des ressources naturelles, les agricultures alternatives demeurent néanmoins très diversifiées. Estelle Deléage insiste d'ailleurs sur la variabilité des manières de penser et de traduire cette volonté de rénover les pratiques agricoles dans le sens de préoccupations écologiques et sociales. Qu'il s'agisse de la pluralité de ses appellations - « paysanne », « durable » ou encore « biologique » - l'agriculture alternative est également défendue et incarnée par un ensemble éclaté d'organisations, celles-ci allant du syndicalisme minoritaire à un dense mouvement associatif. Cf. Deléage Estelle, « Les mouvements agricoles alternatifs », *Informations sociales*, 164, 2011, p. 45.

²⁰³ Cette fédération d'associations créée en 1999 (*Accueil Paysan, Adage, Agrobio 35, Culture Bio, Magasins Brin d'Herbe, GIE Manger Bio*) propose aux agriculteurs, aux scolaires et aux

l'Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales (AFIP)²⁰⁴. Si ces trois organisations n'ont ni le même ancrage historique dans la profession – elles sont apparues respectivement en 1987, 1999 et 1985 dans le département étudié, l'Ille-et-Vilaine – ni les mêmes champs d'action – la première est un syndicat, les seconde et troisième sont des associations pour la promotion de l'agriculture durable, des rapprochements idéologiques et filiations institutionnelles rendent néanmoins la comparaison possible. La FDCIVAM tout comme l'AFIP ont été fondées par des militants de la Confédération paysanne et sont, en ce sens, des émanations du syndicalisme minoritaire. L'étude des espaces d'engagement féminins au sein de ces trois organisations repose sur divers types de matériaux : d'une part, l'examen des archives des organisations et notamment le dépouillement des journaux syndicaux (bulletins nationaux et départementaux)²⁰⁵, d'autre part,

ruraux, des actions de formation et des prestations d'appui technique et d'accompagnement de projets.

²⁰⁴L'AFIP, Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales, ancien service de formation de la Confédération paysanne, est aujourd'hui un réseau associatif de formation et d'information au service des initiatives rurales. Elle existe depuis 1985 en Bretagne et se positionne comme facilitatrice du dialogue entre les divers acteurs du monde rural, notamment sur les questions environnementales.

²⁰⁵Il s'agit de *L'Aiguillon* pour le comité départemental et de *Campagnes Solidaires* pour le comité national.

l'observation des activités des groupes féminins complétée de l'analyse des comptes rendus de leurs réunions. Enfin, dix-neuf entretiens semi-directifs réalisés auprès d'agricultrices participant ou ayant participé à ces groupes viennent éclairer les ressorts de l'engagement au regard de leurs trajectoires socio-professionnelles.

Un détour par les profils sociaux des agricultrices étudiées nous renseigne sur le partage commun d'une « distance critique vis-à-vis du monde agricole » et le cumul de propriétés signalant l'entretien d'un « "désencastrement" symbolique »²⁰⁶ à l'égard de ce milieu professionnel. Leurs trajectoires convoquent deux idéaux-types identifiés par Ivan Bruneau. Les plus âgées, qui appartiennent à la « génération 81 », héritières d'une politisation subversive ancrée à gauche et incarnée dans leur participation au MRJC, sont filles et épouses d'agriculteurs. Communément dotées d'expériences salariées antérieures à l'installation, leur politisation préexiste à leur engagement syndical ou associatif dans le monde agricole et intègre des préoccupations sociétales plus larges, notamment l'attachement à l'éducation populaire, aux pédagogies alternatives ou

²⁰⁶Bruneau Ivan, « Recomposition syndicale et constructions des collectifs militants. À partir d'une enquête sur la Confédération paysanne », in Hervieu Bertrand *et al.* (dir.), *Les mondes agricoles en politique*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010, p. 225.

encore à l'antimilitarisme²⁰⁷. Les plus jeunes, situées dans les fractions éduquées des classes moyennes voire supérieures, inscrivent leur appétence pour l'activité agricole dans « le refus d'une existence urbaine et salariée, et la valorisation d'un métier mettant en prise directe l'homme et son environnement naturel »²⁰⁸. Soucieuses de leur qualité de vie, ces jeunes installées poursuivent des préoccupations qui s'enracinent dans la recherche de modes de

vie alternatifs²⁰⁹. Plus que la génération précédente, « l'hybridation des appartenances sociales »²¹⁰, au principe de leur conjugalité hétérogame comme de leur fréquentation amicale, les positionne à distance du monde de l'agriculture. Par ailleurs, ce décloisonnement est exacerbé pour celles qui ne disposent pas de socialisation agricole comme pour celles dont l'apprentissage du métier se réalise via des parcours de formation baroques, associant des expériences collectives de transmission de savoirs et des modules d'enseignement plus classiques.

²⁰⁷ Bruneau Ivan, *op. cit.*, p. 230.

²⁰⁸ Bruneau Ivan, *La Confédération paysanne : s'engager à « juste » distance*, thèse de doctorat en science politique, Université Paris 10-Nanterre, 2006, p. 319.

²⁰⁹ Samak Madlyne, « Un engagement par le travail ? Enquête sur les maraîchers biologiques des Alpes-Maritimes », thèse de doctorat en sociologie, EHESS, 2014, pp. 192-193.

²¹⁰ Bruneau Ivan, « Recomposition syndicale... », *op. cit.*, p. 231.

Tableau 1 : Propriétés sociobiographiques et statuts professionnels des participantes au « Groupe Femmes » de la FDCIVAM et aux « Cafés Parlotte » de l'AFIP.

	AGE			ORIGINE SO.		DUREE INSTAL.			SYST EXPL.	
	< 30	<30-45>	> 45	AGRICOLE	Ø AGRICOLE	Ø	< 5	> 10	CONJUGAL	Ø CONJUGAL
FDCIVAM	1	8	11	8	12	2	8	10	13	5
AFIP	2	8	4	6	8	4	5	5	7	3

Lecture : 11 des 20 participantes au « Groupe Femmes » de la FDCIVAM ont plus de 45 ans, 12 ne sont pas d'origine agricole, 8 exercent une activité agricole depuis 5 à 10 ans et, parmi celles qui sont statutairement installées, 13 exploitent sur des systèmes conjugaux d'exploitation. Les effectifs différenciés retrouvés dans la colonne « Syst. Expl. » s'expliquent par le fait que certaines participantes ne sont pas encore installées.

Le tableau ci-dessus décline quelques variables sociographiques caractéristiques des effectifs féminins qui composent les groupes étudiés. Deux tendances significatives se dégagent de la lecture du tableau. D'abord, les participantes se polarisent d'un bout à l'autre de l'échelle générationnelle, les groupes comportant une part importante de jeunes agricultrices. Ces jeunes agricultrices sont aussi de jeunes installées, voire, pour certaines, en cours d'installation. Ensuite, en dépit d'une certaine hétérogénéité des origines sociales et familiales, les groupes comprenant à quasi-équivalence des femmes issues du milieu agricole comme des femmes issues de familles salariées, l'installation

conjugale est une caractéristique fortement partagée. Aussi, dans l'échantillon étudié, la pluralité des parcours sociaux précédant l'installation (tant scolaires que professionnels) n'influe, que faiblement, au final, sur le choix du système d'exploitation.

Ce constat établi, notre propos vise à questionner le modèle du couple exploitant pour évaluer la force avec laquelle les formes pratiques d'exercices professionnels et militants alternatifs résistent ou sont façonnées par le socle normatif de la complémentarité homme-femme²¹¹. Dans un souci d'interroger le façonnage genré du travail professionnel et

²¹¹ Lagrave Rose-Marie (dir.), *Celles de la Terre, Agricultrice : l'invention politique d'un métier*, EHESS, 1987.

militant, nous examinerons comment les agricultrices se saisissent des répertoires organisationnels qui leur sont destinés. Un premier stade d'analyse met au jour la façon dont les modes d'organisation féminins émergent au sein de la « gauche paysanne ». Poursuivant le dessein d'entretenir une image « progressiste », les organisations agricoles contribuent paradoxalement, par la mise en place de groupes d'agricultrices, à alimenter les assignations qui cantonnent les femmes dans des rôles sociaux sexués mais également dans des structures peu visibles. Le second niveau de développement consiste en l'étude des modalités d'engagement des agricultrices au regard de leurs trajectoires professionnelles et familiales. Après avoir montré que l'entre-soi féminin poursuit la recherche d'une sociabilité professionnelle et répond à des déterminants à l'engagement eux-mêmes genrés, nous identifierons les causes de l'inclusion précaire de ces espaces dans le paysage des organisations agricoles. La mobilisation des agricultrices, parce qu'elle censure sa portée revendicative et ne parvient pas à transcender la diversité d'un collectif professionnel hétérogène, peine à consolider son assise militante.

I. Les ressorts d'un engagement séparé pour les femmes au sein de la « gauche paysanne »

1. L'effritement du mythe de « l'égalité-déjà-là » ou le « progressisme » contrarié

Un premier tour d'horizon révèle que l'espace agricole alternatif ne fait pas exception à une distribution genrée des mandats et des responsabilités, laquelle se traduit notamment par une sous-représentation chronique des femmes²¹². À ce titre, le constat d'un déficit numérique féminin fait l'objet de dénonciations récurrentes par les quelques femmes mobilisées au sein du syndicat minoritaire. En février 1990, la rubrique « vie syndicale »²¹³ de *L'Aiguillon* pose la question :

« Nous nous demandons souvent pourquoi les femmes, que nous rencontrons dans différentes actions (locales ou nationales), sont par contre très peu représentées aux réunions, commissions de la Confédération paysanne. [...] En effet, est-ce logique qu'un syndicat qui revendique la pluralité et une

²¹² Un retour en arrière permet de mesurer cette carence. Les femmes étaient fort peu présentes dans les directions des Paysans-Travailleurs (PT) et des Travailleurs-Paysans (TP) dans les années 1970 : 2 sur 8 à la direction des PT en 1975-1976, 3 sur 27 à la direction des TP en 1982 (dont une secrétaire nationale). Les données actualisées, à l'échelle bretonne, ne signalent pas de féminisation tendancielle de ces organisations agricoles. À titre d'exemple, la FDCIVAM d'Ille-et-Vilaine compte 1 femme sur 10 administrateurs en 2010 et 2 sur 9 en 2015, Adage 35 (structure associée à la FDCIVAM) compte 3 femmes sur 10 administrateurs en 2013 et le comité départemental de la CP compte 5 femmes sur 28 administrateurs en 2014, soit 17,9%.

²¹³ « La femme a-t-elle sa place dans le monde paysan ? », *L'Aiguillon*, février 1990.

certaine ouverture vers le monde extérieur n'ait pas la capacité de faire participer les femmes dans ses réflexions ? »

Au niveau national, la CP n'est pas exempte de coups médiatiques soulignant sa faible mixité ainsi que les logiques de domination masculine qui structurent son fonctionnement. En octobre 2000, éclate « l'affaire Alice Monier » qui est l'occasion, pour l'ancienne compagne de José Bové, de se livrer à un « coup de gueule » dans différentes tribunes médiatiques à l'égard de ce qu'elle nomme « un syndicat de machos »²¹⁴. Elle y dénonce son isolement du syndicat depuis sa séparation avec le leader syndical et la solidarité masculine qui entoure le dirigeant.

Le renouvellement des profils sociaux des agriculteurs engagés au sein de la « gauche paysanne » n'entrave pas totalement ces codes militants largement déclinés au masculin. Installée en 2008 en GAEC aux côtés de ses parents, Léa, productrice de lait biologique, incarne la figure de la jeune génération d'agriculteurs dotée d'une formation agricole solide et soucieuse de mettre ses savoirs techniques au service d'un système d'exploitation

²¹⁴ Nous reprenons ici les termes mentionnés dans ces deux tribunes. Il s'agit en l'occurrence de l'éditorial de *Campagnes Solidaires* d'octobre 2000 (n°144) mais également d'un article de *Libération* du 25 octobre 2000.

performant, autonome et respectueux de l'environnement. Repérée en raison de ces qualités professionnelles (innovation agronomique, magasin à la ferme) mais aussi d'un système de production sociétaire (le GAEC comprend à ce jour 6 associé-e-s) qui lui permet de se dégager du temps, Léa est sollicitée pour rejoindre le conseil d'administration d'Agrobio alors, à ce stade, encore très peu féminisé. Ainsi, face à son relatif isolement et en référence à l'entrée de nouvelles collègues agricultrices dans le conseil d'administration d'Agrobio²¹⁵, l'agricultrice nous fait part de son soulagement :

« Ça change un peu la mentalité. Puis bon c'est vrai que des fois je me sens un peu moins seule quand ils sortent des vanes très débiles. Bah ouais, ça fait partie du truc hein ! Mais bon, je suis habituée, peut-être parce que j'ai toujours été dans un milieu plus masculin ».

Cette mise à nue de l'homosociabilité masculine et du frein qu'elle peut représenter à l'engagement des femmes s'accompagne pourtant de la valorisation d'une culture militante distinctive, soutenue par l'illusion de

²¹⁵ Le groupement des agrobiologistes d'Ille-et-Vilaine est l'une des structures composant la FDCIVAM. Elle œuvre pour le développement de la production biologique et propose du conseil technique aux agriculteurs.

« l'égalité-déjà-là »²¹⁶. Les fortes réticences émises par la « gauche paysanne » à l'existence d'espaces d'engagement féminins séparés ne prennent sens, en effet, que si elles sont rapportées à sa volonté de démarcation à l'égard des instances majoritaires, où la séparation des sphères d'engagement entre hommes et femmes prend la forme de commissions ou de groupes réservés aux agricultrices²¹⁷. Cette distanciation cultivée à l'égard des modes de représentation classiques des agricultrices se vérifie dans le discrédit porté aux initiatives mises en place par les organisations concurrentes. Le dépouillement des archives syndicales est l'occasion de tester l'avis des représentant-e-s agricoles et des salarié-e-s de la CP au sujet de la création, depuis 2005, d'un réseau de réflexion sur l'égalité professionnelle au sein des chambres d'agriculture bretonnes dénommé « Agriculture au féminin ». La connivence avec la chercheuse est alors recherchée, les intéressé-e-s fustigeant l'usage de stéréotypes entourant l'appellation du groupe et raillant la couleur rose vif de son logo. Corrélée à la défense d'un

²¹⁶ Delphy Christine, « Le mythe de l'égalité-déjà-là : un poison ! », conférence prononcée à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), le 11 octobre 2007.

²¹⁷ Comer Clémentine, « En quête d'égalité(s). La "cause des agricultrices" en Bretagne, entre statu quo conjugal et ajustement catégoriel », thèse de doctorat en science politique, Université Rennes 1, 2017.

engagement mixte, cette critique des codes visuels et nominaux utilisés pour représenter les agricultrices, alimente et légitime la défiance syndicale vis-à-vis des groupes féminins.

Si des « groupes femmes » ont existé épisodiquement à la CP d'Ille-et-Vilaine, entre 1980 et 1983, au moment des débats animés autour de revendications afférentes au statut professionnel pour les agricultrices, ils n'ont cependant pas eu de postérité syndicale. D'ailleurs, dans l'article de février 1990 précédemment mentionné, Sylvie s'interroge ouvertement sur la pertinence de ce type de groupe : « La Confédération paysanne souhaite voir une "commission femmes" se mettre en place au niveau national. Mais à quand une "commission "Hommes" ? ». Lorsque la responsable syndicale, qui demeure très engagée localement, est contactée, vingt-et-un an plus tard pour un entretien, sa position n'a pas bougé :

« C'est à double tranchant je trouve. Ils veulent bien eux aussi les responsables qu'il y ait un "groupe femmes" qui s'occupe de ses petites affaires et pendant ce temps-là, ils ne sont pas embêtés avec ça. J'aurais mieux aimé que les hommes s'attellent à défendre... Je pense que ça aurait été plus pertinent. Que ce soit pas que les femmes qui se défendent pour elles ».

L'ambiguïté que l'agricultrice nourrit à l'égard des groupes féminins tire

sa particularité d'une trajectoire personnelle fortement attachée à l'idée de l'autonomie professionnelle des femmes, mais imprégnée d'un positionnement incertain quant aux stratégies politiques pour y parvenir. Marquée par le mouvement féministe des années 1970, auquel, jeune, elle participe activement en se rendant régulièrement aux manifestations, Sylvie, par la suite diplômée de l'école d'ingénieur agronome, est embauchée comme conseillère technique auprès des GVAF [Groupement de Vulgarisation Agricole Féminin] à la chambre d'agriculture du Nord. Elle se bat alors activement contre l'idée d'une formation séparée pour les agricultrices et pourfend son placement comme conseillère féminine dans l'institution. Toutefois, à son installation en 1980, elle ne tarde pas à rejoindre le « groupe femmes » de la Confédération paysanne dans l'objectif de défendre le statut de l'agricultrice. Fervente syndicaliste, elle s'implique depuis au comité départemental et régional tout en maintenant une bi-activité entre son travail au sein du GAEC²¹⁸ et son poste d'enseignante dans un centre de formation agricole. Sollicitée pour rejoindre le « groupe femme » national mis en place à la Confédération paysanne en 1999, elle n'y participe que sommairement, faute de

²¹⁸ Le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun est une formule sociétaire agricole.

disponibilité et d'adhésion à l'efficacité des moyens pour atteindre les buts, qu'elle considère pourtant légitimes, de ce groupe. Au-delà de ces doutes entretenus à l'égard des structures féminines séparées, les remous créés au sein de la Confédération paysanne à l'occasion du Congrès de Castres en 2001, où la proposition d'instaurer la parité au sein du comité national²¹⁹ est largement rejetée, témoignent de la fermeture du syndicat à accepter un traitement discriminatoire en faveur des femmes. Les accusations portent essentiellement, comme étudié dans le débat paritaire en politique, sur le « sectarisme » de mesures qui contreviennent à l'idéal universaliste. Dans l'un des articles paru dans *Campagnes Solidaires*, la parité est sérieusement vilipendée et renvoyée à une notion de « fourre-tout »²²⁰. Des tribunes, au ton véhément, se succèdent et font enfler la polémique. La proposition paritaire est néanmoins relancée un an plus tard et les participants aux Journées de Créteil en approuvent l'application.

Ce faisant, l'inaction des organisations agricoles alternatives en matière de résolution des inégalités hommes-femmes, si elle est

²¹⁹ Les résultats du vote sont significatifs : 125 voix contre, 52 pour et 63 abstentions. Pourtant au même moment, le syndicat ne compte que 9 femmes sur 55 membres au comité national et une secrétaire nationale sur 9.

²²⁰ *Campagnes Solidaires*, n°154, juillet-août 2001.

périodiquement dénoncée par les agricultrices elles-mêmes, est aujourd'hui d'autant plus visible que la participation croissante des femmes aux mandats politiques et économiques s'impose aux agendas politique et médiatique. En outre, ce porte-à-faux s'accroît à mesure que les réseaux adverses, prétendument plus « rétrogrades », s'emparent de l'égalité professionnelle et se mobilisent conjointement avec les partenaires publics sur cette thématique. Depuis le début des années 2000, de manière stable et conséquente, les pouvoirs politiques, étatiques comme territoriaux, encouragent les organisations agricoles à s'engager dans des programmes d'action en faveur de l'égalité professionnelle, en finançant notamment les projets qui y répondent. Par ricochet, ces effets contextuels placent la « gauche paysanne » dans une situation d'inconfort où le décrochage entre la féminisation de ses publics et la faible insertion des femmes dans les instances qui décident des orientations de ces nouvelles filières devient intenable. C'est pourquoi, en 2013, le groupement de défense des agrobiologistes d'Ille-et-Vilaine mène une introspection rédemptrice cherchant à compenser la faiblesse de ses effectifs féminins, comme en témoigne Isabelle, agricultrice sollicitée pour rejoindre la structure :

« Nous les dernières arrivées, que des femmes, ils ont fait rentrer que des femmes nouvellement installées ! Bah je sais pas ce qu'ils ont fait, l'année dernière, c'était la journée de la femme le jour de l'Assemblée générale, donc gros coup politique ! [rires] ».

Brocardant cette initiative, la productrice de plantes médicinales moque ce qu'elle perçoit comme opération publicitaire²²¹, et ce, d'autant plus qu'elle entretient une posture critique vis-à-vis de l'institutionnalisation de l'agriculture biologique (*cf. infra*). La suite de l'entretien atteste par ailleurs de ses doutes quant à l'efficacité des mesures réellement mises en œuvre pour l'intégration de ces nouvelles entrantes : « *On les met-là, ok mais après ?* » Une lecture relationnelle des placements au sein de l'espace concurrentiel de la représentation agricole permet de comprendre ce que la défense des questions d'égalité femmes-hommes permet d'activer en termes de réputation. Confrontée à l'effondrement de l'illusion « d'organisations neutres »²²², la « gauche paysanne » se retrouve devant la nécessité de gérer la tension entre la valorisation

²²¹ Initiative également relayée dans l'éditorial du mensuel des agrobiologistes *Symbiose* : « L'investissement des femmes dans le réseau ou même dans l'associatif est parfois encore difficile. Là aussi, il faut changer les habitudes. À Agrobio 35, nous sommes maintenant 5 femmes et donc plus de 30% du conseil d'administration », n°180, Juin 2013.

²²² Acker Joan, « Hierarchies, Jobs, Bodies: A Theory of Gendered Organization », *Gender and Society*, vol. 4, n°2, 1990, pp. 139-158.

d'une identité professionnelle dissidente et la permanence de modes de représentation traditionnels peu enclins à intégrer les femmes. Afin de résoudre ce paradoxe, les organisations minoritaires réactualisent, de façon surprenante, les modes d'organisations féminins. Toutefois, cette concession ne peut se faire qu'au prix d'une reformulation de la cause des femmes dans l'intérêt général du mouvement agricole alternatif.

2. Potentialiser la complémentarité : l'agricultrice, un « atout » pour la promotion de la bio

Afin de saisir l'étroitesse de la fenêtre d'opportunité laissée à l'émergence de modes d'organisation séparés pour les agricultrices, arrêtons-nous sur les processus de cadrage au principe de leur genèse. D'abord, le référentiel égalitaire ne fonctionne pas uniquement comme contrainte mais également comme « structure d'opportunité discursive »²²³, en ce sens qu'il est vecteur de rétributions symboliques mais aussi économiques notamment pour des petites associations qui peinent à survivre dans le paysage institutionnel agricole. Le plan d'action de l'AFIP en faveur de l'égalité et à destination des agricultrices, est le résultat

²²³ Contamin Jean-Gabriel, « Analyse des cadres », in Fillieule Olivier *et al.* (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences po, 2009, p. 43.

d'un calcul stratégique de la part de l'animatrice de la structure qui s'oriente vers cette thématique lucrative afin d'obtenir les financements nécessaires à la reconduction de son poste. L'association répond donc, en octobre 2012, à un appel à projets soutenu par le conseil régional de Bretagne qu'elle intitule « Contributions des agricultrices au renouvellement des métiers agricoles [CARMA] : accompagner et promouvoir les initiatives portées par les femmes sur les territoires ». Sans survaloriser ces stratégies économiques, qui existent toutefois, c'est également en termes de reconnaissance et de valorisation de savoir-faire associés au « féminin » qu'il faut raisonner. Au travers de ce projet, l'AFIP mise sur la capacité des femmes à transformer le métier, à en faire évoluer les pratiques. Selon la conception de ce projet, les femmes sont doublement réformatrices, car au-delà les innovations qu'elles introduisent dans les pratiques agricoles, elles sont également les meilleures agentes du « décroisement » des frontières entre agriculture « conventionnelle » et « durable » par leur plus ample propension au dialogue. Partant de cette hypothèse, le pari est alors de rassembler des femmes installées dans différents modes de production afin de diffuser, par capillarité, les bienfaits de l'agriculture durable : « Vers une agriculture plus durable : les

femmes actrices du changement ! »²²⁴. C'est donc dans le cadre de soirées conviviales, appelées « Cafés Parlotte », organisées dans des « Bistrots de Pays » environnant Rennes, que les agricultrices sont conviées à échanger sur leur propension à l'innovation professionnelle :

« À petits pas ou à grandes enjambées, les femmes sont des actrices à part entière du changement agricole et rural. De plus en plus présentes dans tous les métiers agricoles, engagées dans les nouvelles filières et les nouveaux métiers, les femmes participent activement à développer une agriculture moderne et durable. Et vous, c'est quoi votre CARMA ? » (Contribution des Agricultrices au Renouveau des Métiers Agricoles) »²²⁵

Force est de constater que ce postulat de l'existence de « spécificités féminines » dans la manière de pratiquer le métier est sous-tendu par l'idéal de complémentarité des sexes. Ce registre se retrouve notamment dans l'invitation incitant les femmes à rejoindre les « Cafés Parlotte » : « Venez témoigner, écouter, discuter et débattre sur la féminisation de l'agriculture et en quoi les femmes, parce qu'elles ont leur spécificités, apportent une nécessaire complémentarité dans un univers encore majoritairement masculin ! ». Cet

argument est également mobilisé dans l'éditorial de *Symbiose* comme justification à l'ouverture du réseau à de nouvelles administratrices :

« On pourrait se demander pourquoi il est important que les femmes s'investissent plus au sein de notre réseau puisque cela fonctionne depuis plusieurs années avec une représentativité masculine. [...] Nous apportons un autre regard, nous avons des visions, des préoccupations qui peuvent parfois être différentes. Et il ne faut pas oublier que l'agriculture bio, c'est le respect de la biodiversité. En s'orientant vers un équilibre hommes-femmes, nous allons vers plus de diversité et donc de biodiversité »²²⁶.

Selon cet argumentaire, favoriser la mixité des équipes de responsables agricoles serait une manière de défendre la biodiversité d'un écosystème, donc cadrerait avec la doctrine de ces organisations. Plus encore, dans l'appel à projet CARMA, « l'approche genre » est caractérisée d'« excluante » et les animatrices de l'AFIP se défendent de vouloir « créer une frontière de genre, mais bien au contraire de montrer aux acteurs en présence l'intérêt que présente une approche reposant sur la complémentarité »²²⁷. Les catégories de genre, envisagées dans leur versant différentialiste, entérinent une distribution

²²⁴ Titre de la présentation du projet CARMA mentionné sur le site internet de l'association.

²²⁵ Extrait de l'invitation envoyée par l'AFIP à l'occasion de la tenue de « Cafés Parlotte » dans divers cantons d'Ille-et-Vilaine.

²²⁶ *Symbiose*, n°180, art. cit.

²²⁷ Termes extraits de l'appel à projets.

des compétences selon une vision intériorisée d'arrangement des sexes, dans laquelle se joue une bipartition hiérarchisée des valeurs professionnelles, les unes renvoyant à des qualifications techniques, les autres à des dispositions naturelles²²⁸. De fait, en intitulant les rencontres entre agricultrices « Café Parlotte », la sémantique empruntée réduit la forme même de l'engagement à de simples bavardages et causeries et reconduit une conception de la sociabilité féminine considérée comme superficielle. En sus, le thème de discussion proposé « Et vous c'est quoi votre CARMA ? » – en jouant sur l'analogie avec la démarche spirituelle du Karma – vient signifier la capacité tendancielle des femmes au retour sur soi. Au-delà de ce jeu de mots, il apparaît que les stéréotypes féminins servent ici à déjouer le potentiel protestataire et subversif de la non-mixité et à célébrer un différentialisme militant promoteur d'une plus-value féminine.

3. La non-mixité : une acceptation sous contrôle

En novembre 2010, l'émergence d'un groupe de femmes à la FDCIVAM fait suite à une demande d'aide de la part

²²⁸ Barthez Alice, *Famille, Travail et agriculture*, Economica, Paris, 1982 ; Rieu Annie, « Agriculture et rapports sociaux de sexe », *Cahiers du genre*, n°37, 2004, pp. 115-130.

d'une agricultrice en difficulté conjugale auprès de Liliane, salariée de la structure et elle-même ancienne agricultrice. Soutenue par Brigitte, une amie exploitant dans une commune voisine, Liliane décide de lancer un groupe de parole entre agricultrices au sein du réseau. Brigitte et Liliane recouvrent le profil « d'entrepreneurs de cause » car elles possèdent les ressources nécessaires (ancienneté de leur installation, exploitations pilotes, mise en place de pratiques d'accueil et initiation de réseaux de commercialisation) au ralliement de leurs pairs. L'inscription sociale de ces deux agricultrices dans l'espace agrobiologiste les dote d'un capital de relations susceptible d'être mobilisé pour convaincre leurs voisines de répondre à leur proposition de rencontres. D'origine ouvrière, Brigitte s'oriente précocement dans des études agricoles jusqu'à obtenir son diplôme de technicienne agricole. Durant sa formation, elle rencontre Patrick qui devient son conjoint et s'installe sur la ferme de ses beaux-parents en 1999, après un parcours marqué d'expériences professionnelles variées et ponctué de congés maternité. Béatrice bénéficie de l'aura entourant son audace de « première femme installée » dans le canton et son parcours est cité comme exemplaire par les autres agricultrices du fait de son originalité et de la vocation sociale de son système d'exploitation. Non seulement lieu

de production maraîcher, apicole et cidrier, la ferme de Béatrice sert de support à des dispositifs variés d'accueil de public. L'exploitante met rapidement en place un système de prestation de presse de jus de pomme et développe des activités pédagogiques autour de la transhumance de roulettes. Liliane, de son côté, s'installe très jeune en GAEC avec son frère sur l'exploitation familiale qu'elle quitte une dizaine d'années plus tard pour rejoindre son mari maraîcher. Attachée à l'éducation populaire comme à la défense des services en milieu rural, elle s'investit très tôt à la Confédération syndicale des familles, puis engage des activités d'accueil sur l'exploitation conjugale. Responsable renommée au sein du réseau « Accueil Paysan », elle participe à la mise en place de la FDCIVAM sur le département. Dotée de la double casquette d'agricultrice et de formatrice, Liliane est fer de lance du mouvement associatif agrobiologiste. Lorsqu'une collègue, qu'elle côtoie régulièrement dans le cadre de livraisons au magasin à la ferme, lui confie sa détresse, Liliane interroge la FDCIVAM sur l'éventualité d'instaurer une cellule d'écoute et de médiation. Faute de réactivité institutionnelle, l'exploitante, appuyée de l'enthousiasme de Brigitte, constitue un groupe de soutien en rassemblant des agricultrices du canton. La genèse du groupe, rapportée par Liliane,

exprime cette contingence qui peine à trouver un écho organisationnel :

« En fait s'il s'est créé, c'est parce qu'il y a une personne qu'est venue demander de l'aide, qui est venue demander une médiation et puis moi je travaillais à la FDCIVAM à l'époque et j'en ai parlé au réseau et puis... et puis personne n'a... et pourtant... ils disaient "Ah si" mais ça rentrait pas dans les structures. Moi les structures ça ne m'arrête jamais, parce que les structures ça les arrête dès que ça ne rentre pas dans leur mission et ça m'énervait ! Et du coup avec une copine on s'est dit : "Bah puisque personne ne répond et bien on va faire un groupe de soutien". »

On voit ici comment le faible crédit accordé à des demandes qui dévient du projet politique défini par les organisations oriente l'engagement des femmes dans des structures parallèles, *ad hoc*, peu visibles et ne bénéficiant pas de soutien institutionnel sur la durée. Aussi, les réseaux alternatifs n'échappent pas à la division classique du travail militant et la hiérarchisation des priorités de mobilisation réactualise la dichotomie entre sujets légitimes et sujets secondaires. C'est donc à la marge de l'organisation que sont retranchées les agricultrices, trouvant dans des modes d'organisation informels le moyen de soulever les questions qui leur tiennent à cœur. D'ailleurs, cette expérience n'ayant pas d'existence officielle, un flou sémantique entoure sa dénomination,

laquelle est aléatoire selon les personnes interviewées : « *groupe femmes* », « *groupe CIVAM* », « *groupe de soutien* ». En s'inspirant du concept de répertoire organisationnel forgé par Elisabeth S. Clemens²²⁹, on comprend combien la division genrée des sphères d'engagement réserve les positions de pouvoir visibles aux hommes et laisse les structures d'entraide féminine dans l'ombre. En outre, qu'il s'agisse des « Cafés Parlotte » comme du « groupe femmes » de la FDCIVAM, leur émergence est fortement liée au rôle crucial d'entrepreneuses de mobilisation et, par conséquent, les conditions de leur maintien, faute de relais institutionnels, demeurent conditionnées à l'énergie de ces leaders. C'est pourquoi l'initiative de la FDCIVAM est affectée par la mutation professionnelle de Liliane vers une autre structure et l'épuisement des « Cafés Parlotte » s'explique par la démission de l'animatrice de l'AFIP. Un simple désengagement matériel et humain de leur part produit dès lors une désaffection militante qu'illustre la courte pérennité des groupes féminins²³⁰. Il faut

²²⁹ Ce concept matérialise le champ des possibles organisationnels offerts aux groupes en lutte en fonction des contraintes inhérentes aux contextes institutionnels. Cf. Clemens Elisabeth S., « Organizational repertoires and institutional change: women's groups and the transformation of U.S. Politics, 1890-1920 », *The American journal of sociology*, vol. 98, n°4, 1993, pp. 755-798.

²³⁰ Le groupe CIVAM a existé entre novembre 2010 et janvier 2012, tandis que les 6 « Cafés

enfin compter avec l'existence de résistances organisationnelles entretenues par la moquerie et le véhicule d'une image dépréciative associée à ces groupes. Chloé, participante au groupe de la FDCIVAM, rapporte la difficile acceptation par ses collègues d'un regroupement féminin :

« Y'en a peut-être qu'ont dû se marrer, oui y'en a sûrement que ça... qui devaient se demander "À quoi ça sert ?". Y'a même des femmes qui ont réagi en disant : "Un groupe femmes mais pour quoi dire, mais pourquoi donc ? Pour quoi faire ?" [soupirs]».

Le désintérêt, voire les critiques adressées à l'encontre de l'initiative, marquent d'autant plus Chloé que cette dernière est particulièrement attachée au groupe et y participe avec enthousiasme. Des difficultés d'insertion professionnelle après des études de biologie à l'Université, l'alternance de périodes de chômage et de petits boulots vécus comme des déclassements sociaux, puis l'exercice d'un poste comme chargée de mission de développement de circuits courts à la municipalité de Rennes, conduisent Chloé à mûrir un projet d'installation avec son conjoint. Cette réorientation se double de problèmes de santé très graves qui rapprochent la future agricultrice de préoccupations sanitaires et alimentaires, traductibles dans la pratique de

Parlotte » se sont tenus entre mars et décembre 2013.

l'agriculture biologique. Au moment où le groupe se réunit, Chloé est conjointe collaboratrice²³¹, statut au rabais, porteur d'inégalités dans son couple, qui génère chez elle une forte frustration. Dès lors, les accusations portées contre le groupe, qui, même latentes et non-explicites, innervent l'espace institutionnel, surprennent Chloé. En effet, la genèse du groupe rencontre chez la jeune installée un besoin de réassurance cumulé à la perception d'un engagement cathartique. Les explications à même d'éclairer cette entreprise de délégitimation du groupe féminin sont à rechercher du côté du brouillage des frontières légitimes du politique au sein des organisations agricoles. La peur liée à la possible mise au jour de relations intimes dans l'espace institutionnel s'origine dans le fait que ces organisations regroupent un nombre réduit de militants qui, pour la plupart, sont par ailleurs les conjoints des participantes au « groupe femmes ». Dès lors, il y a une résistance à voir le « privé » devenir politique lorsque l'on sait que le groupe a été accusé de « casser les couples », en référence aux situations conjugales difficiles des participantes qui se sont parfois soldées par des divorces.

²³¹ Comer Clémentine, « La conjointe collaboratrice, un recul statutaire ambigu », *Pour*, n°212, 2011.

En raison de sa forte féminisation mais également du jeu de concurrence entre organisations agricoles, la « gauche paysanne » est encouragée à se saisir des questions de genre, sinon à les mettre à son agenda, du moins à leur proposer un espace de formulation. Toutefois, tandis qu'est lancée une opération exemplaire visant à faire entrer au compte-goutte dans les échelons hiérarchiques des jeunes femmes incarnant le renouveau du paysage professionnel, la mise en place de groupes destinés à questionner la place des femmes dans la profession ravive des conceptions stéréotypées et souffre d'illégitimité. Le second temps de notre démonstration poursuit l'interrogation de ce séparatisme militant en déplaçant le regard vers les déterminants à l'engagement des agricultrices au sein de ces groupes non-mixtes. Nous verrons tout d'abord que les objectifs de ces groupes ainsi que leurs répertoires organisationnels sont le réceptacle de statuts professionnels et domestiques entremêlés. Ensuite, nous montrerons la difficulté de ces groupes à exister, d'une part, par leur volonté de contenir les frontières de leurs revendications, et, d'autre part, par l'absence d'identité collective fédératrice due à la diversité des trajectoires et des attentes des participantes.

II. Participer plutôt que s'engager : les limites de la sororité professionnelle

1. À la croisée du professionnel et du domestique : *self-help* et sociabilité

Le constat établi dans le cadre de notre développement précédent signale que les structures de mobilisation offertes aux agricultrices les écartent des formes d'action politique habituellement valorisées. Toutefois, pour ne pas surinterpréter les effets de ce façonnage organisationnel genré, un détour par les dispositions des actrices engagées nous permet de saisir comment la genèse et le fonctionnement des groupes sont tout autant le produit des propriétés professionnelles et conjugales de leurs participantes. La recension des déterminants à l'engagement des agricultrices indique que la quête d'un espace de sociabilité professionnelle est le motif prioritaire de leur investissement. La plupart des participantes verbalisent le besoin d'un « espace non risqué »²³² et celui-ci s'exprime avec d'autant plus d'acuité que les agricultrices sont de jeunes installées en recherche d'identification professionnelle. Prises dans une vie professionnelle à forte dimension conjugale, voire familiale, les exploitantes

²³² De la traduction de « *safe space* ». Kirton Gill, « The Making of Women Trade Unionists », in Guillaume Cécile, Pochic Sophie (dir.), Actes de la journée d'études « Genre et syndicalisme, Regards croisés francoanglais », EHESS, 15 juin 2009, *Document de travail du MAGE*, 2010.

souhaitent surmonter les épreuves de l'accès à l'indépendance, rompre l'isolement et s'inscrire dans une dynamique de *self-help*²³³. Dans ce cadre, la position centrale de Brigitte et Liliane en tant qu'initiatrices du collectif et, plus tard, participantes fidèles des « Cafés Parlotte », fonctionne comme un « magistère » reposant sur l'intrication de légitimités complémentaires que sont la notoriété, la compétence professionnelle et, pour Liliane, responsable agricole reconnue, la compétence politique. L'échange de pratiques avec des agricultrices plus expérimentées appuie donc les transactions identitaires que vivent les nouvelles entrantes et répond à la poursuite d'une figure professionnelle qu'elles peinent à cerner. Pour Nora, venir échanger lors des « Cafés Parlotte » lui a permis de réfléchir « à ce qu'[elle] voulait, la place qu'[elle] voulait ». Lucile ne nous dit rien d'autre quand elle évoque la nécessité « d'échanger sur [son] quotidien, sur les

²³³ Une dynamique similaire est au principe de la constitution des clubs de sociabilité de dirigeantes économiques et des associations de « Mompreneurs » respectivement étudiés par Marion Rabier et Julie Landour. Sans visée expressément revendicative, ces regroupements privilégient la convivialité et l'entre-soi féminin et social. Cf. Rabier Marion, « Entrepreneuses de cause. Contribution à une sociologie des engagements des dirigeantes économiques en France », thèse de doctorat en science politique, EHESS Paris, 2013 ; Landour Julie, « S'engager en parentalité et créer son activité. L'entreprise paradoxale des Mompreneurs en France (2008-2014) », thèse de doctorat en sociologie, EHESS Paris, 2015.

soucis du métier » à une étape de sa carrière professionnelle où « [elle] étai[t] à moitié perdue quand même ! [rires] *En tant que femme, toute jeune maman, installée, c'était le chamboulement un peu* ». Les questionnements que ces agricultrices formulent sont donc largement orientés par la porosité qui existe entre sphères privée et professionnelle. La teneur des échanges rapportés navigue autour de ces préoccupations, voire les confond : « *Bon bien sûr on parle de vies professionnelle et personnelle mais on a une entrée beaucoup plus personnelle* » (Liliane). Un retour sur les discussions engagées lors des « Cafés Parlotte » laisse également transparaître ce mélange des deux registres professionnel et privé. Les tiraillements concernant les difficultés liées à l'installation en couple ainsi que la fatigue inhérente à la charge mentale des responsabilités familiales sont des thèmes de conversation récurrents.

En écho à cette volonté d'échanger sur des considérations d'ordre privé, la sensibilité et l'expression de l'émotion sont valorisées comme registre d'engagement. Parlant « *d'entraide à la vie* » et de « *soutien affectif* » pour qualifier cette pratique proximale, Françoise insiste sur la dimension intimiste et introspective de ces réunions entre femmes :

« On a eu des débats très sympathiques, très personnels,

c'était bienveillant, vraiment ça touchait pas que l'agriculture, ça touchait la femme. Et là on était dans un endroit, un lieu, et une écoute favorable. Tu pouvais à la limite pleurer, te lâcher quoi, donc ça c'est bien ».

Est attribuée à ces espaces de partage une visée cathartique qui repose sur la découverte individuelle de ses propres émotions, en témoigne l'en-tête poétique rédigé par Liliane dans l'un des comptes rendus de réunion :

« Nos échanges, l'écoute empathique qui s'est installée, ont amené une matière riche des chemins de vie de chacune, des préoccupations et des sentiments liés à la communication et aussi l'enthousiasme et les émotions des histoires personnelles. Cette terre féconde est l'humus qui porte les ressources de chacune, les moments ou quelque chose de neuf, de différent apparaît, où la communication devient possible, facilitée, plus fluide. Ces moments-là, ces moments d'évolution sont des points d'appui où se ressourcer »²³⁴.

Si ces discours s'inscrivent dans des attentes normatives genrées, lesquelles résonnent avec les préoccupations spirituelles de Liliane, nourries de réflexion autour de la culture biodynamie, des pratiques méditatives et de la pédagogie Steiner, des éléments d'explication sont également à saisir du côté des *ethos* professionnel et militant

²³⁴ Compte-rendu de la première réunion du groupe du CIVAM, le 4 avril 2011.

agricoles qui laissent peu de place à la verbalisation de cette frontière ténue entre professionnel et familial. D'ailleurs, les agricultrices procèdent elles-mêmes à la comparaison avec des modes d'organisation androcentrés, en mettant en avant la singularité de leur initiative par rapport aux échanges militants consacrés. Brigitte, l'une des instigatrices du groupe est emportée par la conviction que manque, dans le milieu professionnel dans lequel elle gravite, un espace de parole destiné à ces questions. « *Quand [elle] étai[t] nouvellement installée et que les enfants étaient petits* », elle a souffert de ne pas avoir « *d'espace pour discuter alors que c'était pas forcément facile* ». Loin d'idéaliser un milieu agricole auquel elle reproche d'être fermé, elle n'établit de ce point de vue aucune différence entre le milieu conventionnel et agrobiologique : « *c'est pareil, faut pas se plaindre, jamais le temps de parler* ».

Ici, le registre émotionnel qui structure les modalités d'engagement irrigue les formes même de cet engagement. Ainsi, pour faire émerger des thématiques jusque-là tamisées dans la culture militante, les agricultrices imaginent des supports facilitant la décontraction et la libération de la parole tels que le visionnage de films, les balades et pique-niques partagés ou les ateliers de théâtre-forum. S'agissant de la

constitution des groupes, il apparaît enfin très clairement que les collectifs informels jouent un rôle essentiel dans leur processus d'émergence. C'est par le biais de canaux interpersonnels et d'un réseau localisé d'interconnaissance que Liliane parvient à mobiliser autour d'elle. Les participantes de ce groupe « comptent » les unes pour les autres, soit parce que certaines ont joué un rôle de formatrice (stagiaire, salariée), soit parce qu'elles utilisent les mêmes canaux de distributions de leur production (dépôt dans les magasins à la ferme, association de producteurs), soit parce qu'elles sont engagées dans la même association (Accueil Paysan). De même, le recrutement des habituées des « Cafés Parlotte » repose sur l'existence d'amitiés préalables. Rose et Aurore, qui co-voiturent pour se rendre aux réunions, ont suivi la même formation agricole intitulée « De l'idée au Projet ». Depuis, elles sont devenues amies et s'épaulent en cas de coups durs, notamment par la garde de leurs enfants respectifs. Ainsi, la participation au groupe fonctionne comme un test de solidité à l'égard du cercle de sociabilité préexistant et constitue une épreuve de solidarité.

2. La crainte d'une guerre de tranchées : le refus du registre contestataire

Bien que les agricultrices insistent toutes sur la singularité et la richesse de

l'expérience du groupe de parole, elles lui refusent unanimement tout dessein revendicatif. La structuration non-mixte de l'engagement, sans être théorisée, est alors considérée comme un préalable souhaitable à la libération de la parole : « *On a été beaucoup plus dans l'ouverture personnelle, sans artifice, sans rien se cacher. On était plus là pour se faire du bien, pour rigoler, passer un bon moment de détente. Et c'était délibérément comme ça qu'on voulait le vivre, pas de revendications* » (Françoise). Ce que rejettent particulièrement les agricultrices, c'est un modèle polémique et virulent qu'elles associent à la posture « féministe », jugée agressive. Leurs préférences se situent du côté de la modération, du refus d'être insistantes ou conflictuelles. Afin de déjouer cette image d'excessivité, elles se défendent de mener une quelconque entreprise d'opposition aux hommes et récusent très fortement l'identité militante du groupe. Le compte-rendu d'une des soirées organisées par les agricultrices de la FDCIVAM mentionne cette prudence qui semble avoir traversé les discussions autour de la finalité de leur regroupement : « N'y a-t-il pas un risque que nos compagnons en prennent plein la figure ? », « Tu n'es pas obligée de venir ici pour parler de ton homme mais pour

parler de toi. On n'est pas là pour casser du mâle »²³⁵. Le rejet du stigmatisme associé à l'engagement non-mixte traverse rétrospectivement le regard que portent Élise et Anna sur leur expérience²³⁶ :

« Après je pense qu'il faut faire attention à ça parce que ça peut aussi... comment dirais-je... sécuriser un peu trop certaines positions féminines. Il faut faire attention que ça se fasse pas à côté, où on est entre nous et on se permet aussi d'avoir un rôle trop critique, faut faire attention à ça quand même. C'est vrai qu'on avait fait des sketches des fois, bon c'était bien mais des fois un peu limite quoi [rires] ! Sur le côté justement caricaturer les choses par rapport aux rôles masculins, par rapport à la femme. »

« C'était bien mais voilà le piège aussi c'était que, on avait forcément tendance à se plaindre « oui, IL a fait ça ! », « Il a pas fait ça ! » [en insistant sur le "IL"], forcément on se retrouve entre nanas alors ! »

Cette prise de distance avec un discours qui renverrait à la « guerre des sexes », tranche de fait avec la mise en lumière de nombreux problèmes conjugaux au sein des groupes. Ces positions éclairent

²³⁵ Compte-rendu de la deuxième soirée organisée avec Alter Ego le 15 novembre 2010.

²³⁶ Le profil d'Anna est développé dans la section suivante. Élise est, quant à elle, en cours d'installation au moment où le groupe est actif. Elle peine toutefois à s'insérer dans le projet de son compagnon, déjà installé en maraîchage et réticent à cette association. L'entretien réalisé deux ans plus tard signale l'échec de ce projet, le couple s'étant séparé et l'installation d'Élise demeurant bloquée pour cause d'un différend foncier avec son ex-conjoint.

donc la tension qui existe entre l'émergence d'espaces de politisation des questions privées et la difficile extériorisation des analyses qui sont produites dans ces espaces. De fait, les enquêtées continuent de trouver problématique l'étiquette féministe, car même si elles s'accordent sur les objectifs d'une telle cause, elles en déprécient les méthodes²³⁷. À noter également que l'intention des groupes féminins d'associer les hommes à leur combat est une manière d'en atténuer le caractère séditieux. Tout en plébiscitant fortement les espaces réservés aux femmes (*cf. supra*), les agricultrices qui y participent teintent leur discours d'un registre inclusif, refusant en cela l'acception politique de la non-mixité ou l'assimilant, soit à une étape transitoire devant permettre aux agricultrices de mieux rejoindre les hommes, soit à l'expression équilibrée de besoins complémentaires :

« Bon après là y'a une attente de travailler avec des hommes, d'ailleurs y'a toujours eu ce débat-là dans le groupe ! Beaucoup défendent "Ah ouais mais on veut pas être qu'entre femmes, le féminisme machin !" » (Sylvaine).

Dans cette optique, l'idée d'organiser un *speed dating* avec les conjoints pour partager les préoccupations du groupe est évoquée, mais reste au stade de projet. Le même questionnement traverse la démarche de l'AFIP dont l'un des objectifs proclamés est de proposer, à terme, un groupe d'hommes homologue, symétrique aux cafés féminins. En grande majorité, les agricultrices attachent de l'importance à la cohésion sociale qui unit les membres des organisations agricoles dont elles font partie. Cette harmonie l'emporte sur toutes velléités de revendications qui seraient directement perçue comme une provocation « féministe ».

Un autre signe d'euphémisation du répertoire contestataire est l'enthousiasme manifesté pour la découverte des outils de communication non-violente (CNV). Présentée comme un moyen de résolution des conflits entre conjoints, la CNV valorise l'importation des « qualités » féminines dans la communication, notamment la douceur, l'écoute et l'empathie. Cultivant une proximité avec les techniques de développement personnel, la rhétorique de la CNV conduit les exploitantes à se présenter comme garantes et gardiennes de relations professionnelles et conjugales pacifiées : « Les femmes ont cette capacité à se remettre en question, à analyser, à

²³⁷ Cuthbert Brand Gail, Black Naomi, « "Il en faut un peu" : Farm Women and Feminism in Québec and France Since 1945 », *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada*, vol. 1, n°1, 1990, pp. 73-96.

partager »²³⁸. L'engouement pour cet outil résulte du retournement identitaire auquel il procède, transformant une identité féminine assignée en une identité féminine valorisée. Ainsi, lorsque la « sensibilité » des femmes vise à la résolution des tensions et bénéficie à la profession toute entière, son expression devient audible. Toutefois, renvoyé à l'espace privé et aux relations interpersonnelles, ce travail communicatif souterrain et feutré individualise plus qu'il ne politise et demeure donc peu propices à une mise en débat publique et au traitement concret des inégalités, lesquelles restent en dehors de l'agenda des organisations agricoles.

3. Des attentes professionnelles différenciées : la difficile fabrique d'un agir commun

Comprendre la participation des agricultrices à ces groupes féminins suppose enfin de rendre compte de leurs socialisations professionnelle et politique préalables. Trait saillant des groupes étudiés, la variété de ces expériences de socialisation rend difficile la formulation d'une cause commune pourtant nécessaire au maintien des groupes²³⁹. Se distinguent

en effet des agricultrices dont l'investissement est aléatoire ou marqué, *a posteriori*, d'un relatif désintérêt. La raison invoquée à cette attitude de loyauté passive²⁴⁰, réside dans le décalage qu'éprouvent ces exploitantes entre leur pratique quotidienne et les référentiels professionnels qui circulent dans ces espaces féminins. C'est le cas d'Isabelle et Anna, qui affirment avoir rejoint le groupe de la FDCIVAM plus par réflexe amical que par nécessité. La revendication d'une posture de cheffe d'exploitation à distance de la vie familiale est la ligne de fracture majeure qui les sépare des autres participantes : « *Parler de la situation de femme dans une ferme avec le temps de travail que ça suppose, les enfants, les problèmes dans le couple, ça m'intéressait pas* » (Isabelle). Par ailleurs, leur stature professionnelle leur offre l'occasion de s'engager dans la défense de leur métier via les canaux militants traditionnels :

« Bah en fait moi vu que je suis la cheffe d'exploitation, je suis beaucoup dans des réunions avec des hommes. En fait, c'était marrant ces femmes je vais à ces mêmes réunions avec tous leurs maris » (Isabelle).

Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe, La Dispute, pp. 117-133.

²⁴⁰L'attitude de « loyauté », composante de la trilogie conceptuelle « *Exit, Voice, Loyalty* » développée par Hirschman, traduit un sentiment de fidélité et d'obligation vis-à-vis de l'organisation. Cf. Hirschman Albert O., *Défection et prise de parole. Théorie et applications*, Paris, Fayard, 1995.

²³⁸ Compte-rendu de la deuxième soirée organisée avec Alter Ego le 29 novembre 2010.

²³⁹ Rieu Annie, Dahache Sabrina, « Engagement individuel et collectif des femmes en agriculture. Entre obstacles et stratégies », in Cardon Philippe, Kergoat Danièle, Pfefferkorn Roland (dir.),

Fille d'éleveurs laitiers conventionnels, Isabelle s'oriente vers une production agricole atypique à l'issue d'un parcours de formation, général et agricole, diversifié. Après une licence de sociologie où elle se passionne pour l'ethnographie des communautés rurales, Isabelle devient contractuelle dans l'Éducation nationale, puis s'oriente vers le métier de formatrice agricole dans une Maison Familiale Rurale. Lassée de l'enseignement, elle revient vers la production agricole et réalise un remplacement laitier dans une exploitation connue des réseaux de l'agriculture biologique en Ile-et-Vilaine. Par la suite, elle obtient une bourse pour réaliser un stage agricole au Burkina Faso. C'est alors qu'elle découvre les plantes médicinales et aromatiques et décide de se former à cette culture. Les contacts noués avec de cultivateurs français et mauritaniens renommés participent d'une remise en cause radicale des pratiques agricoles industrialisées et font mûrir son projet d'installation. Alors qu'elle décide de s'installer sur les terres de ses parents, son parcours à l'installation est synonyme de bataille éprouvante contre les services administratifs dubitatifs quant à la viabilité économique de son projet. Les difficultés rencontrées pour légitimer et faire valider son installation expliquent l'attention particulière que cette agricultrice porte à la

réussite de son modèle entrepreneurial. Ne comptant pas ses heures, Isabelle s'impose une exigence draconienne pour parvenir à une production de qualité et concède remettre à plus tard son projet parental afin de stabiliser son outil de production. Il faut également souligner chez cette exploitante une configuration conjugale inhabituelle. Tandis qu'elle est cheffe d'exploitation, son compagnon est conjoint-collaborateur, montage juridique qui, dans la grande majorité des cas, est inversé du point de vue du genre. Cette même « inversion du genre »²⁴¹ se retrouve chez Anna, d'abord installée seule comme paysanne-boulangère avant que son compagnon ne la rejoigne. Si ces deux agricultrices font état d'une difficulté à s'inscrire dans le cadre identificatoire proposé au sein d'un groupe féminin, elles admettent, en revanche, que leur participation à ces espaces a contribué à une prise de conscience des tensions provoquées dans leur couple par l'existence de positions statutaires hiérarchiques :

« Quand j'entendais les femmes parler, j'entendais clairement Loïc : "Marre des clients qui viennent n'importe quand". Ça c'est les femmes qui disent ça, les hommes ils s'en foutent ils vendent, bah moi je suis comme ça, je m'en fous, je vends. Loïc il

²⁴¹ Kergoat Danièle, Guichard-Claudic Yvonne, Vilbrot Alain (dir.), *L'inversion du genre. Quand LES métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, PUR, 2008.

veut des enfants, tu vois, et moi je me dis « Ah ! [en s'exclamant] comment je vais faire ? » (Isabelle)

Isabelle et Anna sont également les seules en entretien à souligner la réaction ironique de leurs conjoints face à leur participation au groupe de femmes : « *Voilà c'était que des bonnes femmes alors... Yann il se moquait un peu de moi !* [éclats de rire] » (Anna). Cette frilosité peut s'expliquer par la phase d'ajustement qui s'opère au sein des couples lors de la prise d'engagement, notamment lorsque celui-ci vient questionner l'arrangement de sexe, et ce, dans un contexte de dissymétrie inversée²⁴². Dans le cas d'Anna, la distanciation qu'elle nourrit à l'égard des normes de genre professionnelles se couple à une socialisation politique dissidente l'éloignant des instances agricoles y compris non conventionnelles. Après un parcours sinueux ponctué d'expériences communautaires diverses, dont le passage par la ferme-école de Concoret, localisée en forêt de Brocéliande et autour de laquelle gravite des tendances libertaires, Anna s'installe deux ans plus tard à son compte comme paysanne-boulangère. Dans l'exercice de son métier, l'agricultrice dispose de l'aide d'un collectif de squatters qui habitent à une dizaine de kilomètres de

son exploitation. La mise en place d'une logique réflexive par rapport à la conduite de son exploitation se réplique dans les prises de positions politiques d'Anna, à contre-courant des organisations professionnelles qui ne correspondent pas à ses attentes. Critiquant la labellisation AB, elle reproche à ces organisations de « *reproduire un système contre lequel [elle se bat]* ». Ainsi, pour Anna, s'engager revient avant tout à solidifier un modèle économique contrevenant aux schémas d'installation canoniques, à convaincre des bienfaits de l'autonomie alimentaire, plutôt qu'à participer à des configurations organisationnelles prescrites. En opérant des négociations identitaires construites en référence au modèle professionnel masculin²⁴³ et/ou en dissidence avec l'engagement professionnel dans sa forme institutionnelle, Isabelle et Anna se distancient des modes d'organisation féminins, dont elles perçoivent l'intérêt ponctuel en termes de sociabilité, sans pour autant les considérer comme instances de socialisation professionnelle. La revendication de ces postures professionnelles distinctives crée, au sein du groupe, des frontières et des réflexes d'évaluation mutuelle, comme en témoigne

²⁴² Le Quentrec Yannick, « Chapitre 4 / Portraits de militants et d'hommes de militantes », in Fillieule Olivier et Roux Patricia, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 115-139.

²⁴³ Dahache Sabrina, « La singularité des femmes chefs d'exploitation », in Bertrand Hervieu *et al.* (dir.), *Les mondes agricoles en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, pp. 93-110.

le désarroi de Catherine face à l'anticonformisme d'Anna :

« Quand j'écoutais les jeunes agricultrices, bah je me disais [tape du point sur la table] elles vont dans le mur quoi, ouais elles vont droit au mur ! On sentait qu'elles avaient des choses à prouver quoi ! Elles ont la niaque mais en même temps pas toujours comme il faut, elles se perdent. Je pense à Anna elle s'appelle, je l'ai revue-là, ah mais elle veut défendre quelque chose mais [tape du poing sur la table] ! Ah je sais pas comment dire, elle sait pas, j'allais dire, elle sait pas s'y prendre ! » (Ancienne productrice de lait, divorcée et aujourd'hui salariée, 54 ans)

Au-delà de ces parcours transgressifs, les initiatives non-mixtes réunissent des femmes pour lesquelles le collectif participe à l'apprentissage et à l'affirmation du rôle social et professionnel d'agricultrice. Dans les cas de Chloé et Gaëlle, l'installation à la suite de leurs compagnons maraîchers entraîne un positionnement professionnel « à côté de », au regard du décalage de formation initiale existant entre ces exploitantes et leurs conjoints. Chloé concède à ce titre que le différentiel de formation technique joue en sa défaveur et l'a parfois contrainte à se retrancher derrière son conjoint tout en bridant son envie initiale d'être polyvalente sur tous les travaux de l'exploitation :

« Par exemple quand il y a des visites de ferme c'est Cédric qui fait ça aussi. Moi, je me sens pas

franchement... je trouve ça impressionnant déjà [rires] et puis y'a toujours des questions techniques qui me coincent donc je préfère laisser Cédric recevoir les groupes ».

De façon analogue, la position statutaire indéterminée de Gaëlle, qui travaille à ce jour comme conjointe non déclarée, vient également troubler l'identification professionnelle de cette agricultrice. D'autre part, l'intensification des tâches domestiques et familiales induite par l'engagement écologique prend, chez ces agricultrices, la forme d'un enveloppement maternel très fort²⁴⁴. À l'occasion d'un « Café Parlotte », Gaëlle explique qu'en raison de l'activité agricole chronophage de son conjoint, l'intégralité des tâches domestiques et familiales lui revient. Elle s'amuse à moquer son compagnon qui, contrairement à elle, n'a pas de vision de long terme et n'arrive pas à prévoir les stocks pour la provision de légumes distribués à l'AMAP. En rapportant cette compétence à des savoirs accumulés dans la sphère domestique, notamment par la gestion des courses et des repas, elle se définit comme « *plus proche du concret* ». En outre, la précaution avec laquelle cette agricultrice souscrit aux prescriptions d'une alimentation saine la conduit à déprécier la qualité de la nourriture fournie dans les

²⁴⁴ Lalanne Michèle, Lapeyre Nathalie, *op. cit.*

cantines scolaires et à récupérer, chaque midi, ses enfants pour le déjeuner. Situation assez proche pour Chloé qui, pour « *privilégier la vie de famille* », a adapté ses horaires de travail en fonction de ses responsabilités familiales :

« Donc moi j'ai les horaires de l'école ! Donc j'emmène le petit à l'école le matin, je le récupère le midi, je lui fais à manger, je le ramène à l'école, je vais le chercher à 4h30. On voulait qu'il soit le moins possible à la garderie ou des choses comme ça, qu'il mange à la maison le midi, donc voilà du coup voilà mes horaires collent avec l'école ».

Cette division sexuée du travail professionnel et familial est de surcroît accusée par le surinvestissement militant de son compagnon : administrateur d'un groupement agrobiologiste, président d'une structure d'accompagnement de projets agricole et rural alternatifs, membre du bureau d'une association de producteurs, actif dans une association de circuit-court et candidat à l'élection chambre d'agriculture pour la CP. Dans ces conditions, Chloé, obligée de composer avec ces absences répétées, opte pour une posture de relégation dans l'espace domestique :

« Cédric étant pas mal parti sur les réunions, je ne me vois pas avoir des réunions en plus le soir. Ouais pour la vie de famille ce serait pas possible. Cédric en fait déjà beaucoup, je pense qu'il fait pour deux ! Donc moi je me tiens

au courant de ce qui se passe dans les réunions des fois mais j'ai pas forcément envie de mettre plus mon nez là-dedans... c'est pas trop mon truc ».

En raison du cumul des contraintes professionnelles et familiales, ces agricultrices identifient les groupes féminins comme des espaces socialisateurs mais également comme des parenthèses récréatives, des « moments à soi ». Les investir revient à briser l'isolement. Après l'épuisement du groupe de la FDCIVAM, Chloé est d'ailleurs partisane de poursuivre les rencontres entre femmes en conservant leur dimension amicale : « *Y'a pas de problème pour se faire des popotes ! [rires], boire le thé, manger des gâteaux tout en disant : "ouais machin et truc"* ».

Enfin, ces agricultrices ont en commun d'insister sur les changements qu'elles peuvent impulser en tant que femmes dans l'appréhension du métier²⁴⁵. En cela, leur conscientisation écologique place l'éthique du *care* au cœur d'une philosophie transférable dans des pratiques agricoles. C'est notamment le cas de Françoise qui est très attachée à la relation de proximité qu'elle entretient avec sa clientèle en tenant deux jours par semaine

²⁴⁵ Zolesio Emmanuelle, « La chirurgie et sa matrice de socialisation professionnelle », *Sociologie*, vol. 3, n°4, 2012, pp. 377-394.

un stand à la Biocoop²⁴⁶, afin d'y présenter les vertus de ses produits :

« L'animation, en règle générale, j'aime parce que j'ai un contact avec les gens direct. Ça va au-delà du produit, les gens me racontent leur vie quoi ! J'ai toujours des rencontres extraordinaires, je pourrais écrire un livre ! ».

Convertie au mode de production biologique suite à une rupture conjugale avec un ex-conjoint agriculteur et à la rencontre d'un nouveau compagnon, dirigeant d'une PME de distribution de panneaux solaires et très impliqué dans les réseaux écologistes, Françoise, aujourd'hui seule sur l'exploitation, transforme de la culture d'avoine en produits lactés. La conversion de cette agricultrice est également visible au travers de son éloignement des sociabilités agricoles classiques et de l'élargissement de ses fréquentations aux réseaux de défense de l'écologie²⁴⁷. Suite à sa participation à un « *forum connoté très spirituel* » à Aix-les-Bains, intitulé « Comment incarner ses utopies ? » et initié par le mouvement « Colibris »²⁴⁸, l'agricultrice raconte s'être

²⁴⁶ Les « Biocoop » sont des magasins de produits biologiques.

²⁴⁷ Elle quitte notamment ses mandats d'administratrice au Crédit Agricole ainsi que la présidence de la CUMA locale pour s'impliquer dans l'association « Culture bio », qui organise annuellement un forum destiné à promouvoir des modes de vie plus écologiques.

²⁴⁸ Initialement appelé « Mouvement pour la Terre et l'Humanisme », « Colibris » est initié en 2006 par l'agroécologiste Pierre Rabhi. Ce mouvement, se déclinant sous la forme d'une plate-forme de

intéressée aux méthodes méditatives de la sexualité. C'est en recherchant des stages de *Tantra* et de *Tao* dans la revue *Rêves de Femmes* qu'elle tombe sur une formation de développement personnel à laquelle elle participe régulièrement depuis. En plaçant cette expérience en regard de celle vécue dans le groupe « femmes » de la FDCIVAM, l'exploitante affirme sa quête d'une féminité célébrée :

« Là je m'éclate ! Ça s'appelle un "Cercle de femmes", le thème du premier stage c'est "Comment exprimer sa féminité ? " ou "Vivre sa féminité en toute plénitude" et le deuxième c'est "Qui suis-je ? ". On va assez loin dans notre découverte ».

Dans ce témoignage, se mélangent une vision essentialiste des rapports hommes-femmes, une démarche spirituelle et un réengagement écologique de son mode de vie, que la participation à des groupes non-mixtes permet finalement de tenir.

Conclusion

Longtemps réticentes à la structuration d'espaces professionnels séparés pour les femmes, les organisations de la gauche agricole se sont récemment ouvertes à cette idée, mais sous contrainte et non sans condition. C'est au prix de la

rencontres et d'échanges, propose des alternatives sociétales tant pratiques que spirituelles basées sur l'autonomie, l'écologie et l'humanisme.

perpétuation d'un traitement genré des rapports sociaux et d'un usage stratégique du « féminin », considéré comme propice à la promotion des pratiques agricoles écologiques, que ces mobilisations féminines sont autorisées. En outre, sous couvert de complémentarité des registres d'engagement entre hommes et femmes, ces groupes non-mixtes sont relégués à des espaces informels et peinent à faire valoir leur légitimité institutionnelle.

Ce cadrage s'opère sous le double jeu des organisations comme des agricultrices elles-mêmes. Attachées à des formes organisationnelles souples, tournées vers la recherche du dialogue, les exploitantes cherchent à rompre avec une culture militante agricole peu encline à encourager l'entrée du « privé » dans les thématiques légitimes de mobilisation. C'est pourtant en se gardant d'alimenter une éventuelle « guerre des sexes », que les agricultrices étouffent l'affirmation publique de leurs questionnements, préférant valoriser les bienfaits communicationnels dont elles seraient porteuses pour la profession.

Le portrait des groupes étudiés laisse également transparaître des lignes de clivages professionnels qu'aucune culture organisationnelle ne parvient à homogénéiser. Ainsi, la recherche d'une sociabilité professionnelle nouvelle ne résiste pas longtemps à l'hétérogénéité des

postures professionnelles et des motivations à l'adoption des méthodes agricoles alternatives (convictions politiques, éthiques, précautions sanitaires, savoirs agronomiques, insertion dans une niche économique...). En outre, la poursuite de revendications auto-limitées, comme l'illustre la volonté de retrait institutionnel, ne permettent pas de faire contrepoids à l'existence d'une profession aux frontières floues, composée d'une myriade de contextes de travail. Constitués sur des bases amicales et relationnelles, les espaces féminins étudiés peinent à convertir une voix collective en identité politique. Au final, la diversité de situations individuelles à résoudre (rupture conjugale, échec de l'installation d'une jeune néo-rurale, recherche de son identité professionnelle, soucis financiers et surcharge de travail) et, par conséquent, de motivations à l'engagement, rend complexe le partage et la mise en commun d'expériences qui sont renvoyées à leur dimension individuelle. Cette étude cas est donc celle d'une occasion manquée : malgré une cause des agricultrices en germe, ses entrepreneuses ne parviennent pas à solidifier les groupes qu'elles mobilisent²⁴⁹.

²⁴⁹ Siméant Johanna, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.